

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2010-11-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois de novembre deux mille dix à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard,
Mesdames les conseillères : Diane Godin,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.1230-11-2010

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2010
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
7. Dépôt du procès-verbal de la Commission des loisirs
8. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
9. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
10. Dépôt des indicateurs de gestion 2009
11. Dépôt de la liste des arrérages
12. Avis de motion, modification règlement Rc-02 concernant les chenils
13. Adoption du règlement créant une zone Ra-24

14. Décompte progressif #3 et #4, Construction Pavage Portneuf et Groupe Qualitas inc.
15. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
16. Transferts budgétaires
17. Appui projets Pacte rural – volet local
18. Projet Concert' Action Portneuf, local des jeunes
19. Projet culturel, demande subvention
20. Vente de la surfaceuse
21. Nomination représentant Table de concertation de la culture
22. Nomination membre Comité culture et embellissement
23. Nomination représentante à la résidence Portneuvienne
24. Mandat architecte
25. Discours du maire
26. Période de questions sur les sujets traités.
27. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 1^e novembre 2010. (du 5 octobre au 1 novembre 2010)

Rés.1231-11-2010 Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2010.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 12 octobre 2010 soit accepté tel que présenté.

Rés.1232-11-2010 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 755 637.96 \$.

Liste des comptes à payer	563 616.69 \$
Liste des chèques émis	125 164.88 \$
Liste transaction internet	18 159.27 \$
Liste chèques manuels	6 624.12 \$
Liste des salaires	42 073.00 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 13 octobre 2010 est déposé au conseil municipal, le 8 novembre 2010.

Le procès-verbal de l'assemblée de la Commission des loisirs tenue le 20 octobre 2010 est déposé au conseil municipal, le 8 novembre 2010.

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 octobre 2010 est déposé au conseil municipal, le 8 novembre 2010.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

Madame la greffière dépose les déclarations des intérêts pécuniaires de mesdames Diane Godin, Chantale Hamelin, Esther Savard, Anick Leclerc et messieurs Nelson Bédard, Jacquelin Martel.

Dépôt des indicateurs de gestion 2009

Un rapport des indicateurs de gestion 2009 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 1^{er} novembre 2010.

Dépôt de la liste des arrérages

La liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité est déposée au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 8 novembre 2010.

Avis de motion, modification règlement Rc-02 concernant les chenils

Je, Chantale Hamelin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement RC-02 concernant les chenils.

Rés.1233-11-2010

Adoption du règlement créant une zone Ra-24

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Règlement modifiant le règlement de zonage #230 afin de créer une zone résidentielle de faible densité (Ra-24) à l'intérieur de la zone industrielle Ia-2 » soit adopté.

Rés.1234-11-2010

Décompte progressif #3 et #4, Construction Pavage Portneuf et Groupe Qualitas

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un troisième paiement et un quatrième paiement à l'entrepreneur Construction et Pavage Portneuf inc. pour les travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, la 2^e Avenue et des rues transversales - Phase 1, tel que recommandé par BPR, au montant de 480 430.06 \$ taxes incluses pour le décompte #3 et au montant de 422 937.19 \$ taxes incluses pour le décompte #4.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un troisième paiement au Groupe Qualitas pour les travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, la 2^e Avenue et des rues transversales (laboratoire contrôle du sol), tel que recommandé par BPR, au montant de 5 885.25 \$ taxes incluses.

Rés.1235-11-2010

Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte les prévisions budgétaires 2011 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et accepte de verser la quote-part estimée à 275 371.15 \$.

Rés.1236-11-2010

Transferts budgétaires

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QU'un montant de 4 600 \$ pour l'achat d'une pompe soit transféré du poste 0232010999 Autres objets – imprévus dans le poste 2305005725 Machinerie outillage – Équipement.

QU'un montant de 2 000 \$ soit transféré du poste 02532010999 Autres objets – imprévus dans le poste 0232010641 Articles de quincaillerie.

QU'un montant de 4 000 \$ pour travailleur de milieu soit transféré du poste 0259010429 Services techniques travailleur rues dans le poste 0270150141 Rémunération terrain de jeux.

Rés.1237-11-2010

Appui projets Pacte rural – volet local

Considérant que la municipalité a reçu deux (2) demandes dans le cadre du programme Pacte rural – volet local;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf priorise chacun des projets déposé et recommande de répartir le montant de la subvention soit 14 395.88 \$ comme suit :

Coopérative de Solidarité	
La Résidence Portneuvienne	7 197.94 \$
Portneuf 1861	7 197.94 \$

Rés.1238-11-2010

Projet Concert'Action Portneuf, local des jeunes

Considérant que l'organisme communautaire Concert'action souhaite l'appui de la municipalité pour la réalisation d'un projet pilote;

Considérant que depuis quatre (4) ans les travailleurs de milieux se sont impliqués auprès des jeunes de Portneuf;

Considérant que ce projet permettrait d'offrir aux jeunes de 12 à 17 ans un lieu d'appartenance, accessible et adapté à leurs besoins et à leurs intérêts;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à majorité;

QUE la Ville de Portneuf manifeste son appui au projet pilote « Local des jeunes de Portneuf » présenté par l'organisme Concert'action.

QUE la Ville de Portneuf s'impliquera au plan financier dans la réalisation de ce projet pilote; conditionnellement à l'obtention des subventions démontrées dans le document préparé par Concert'action « Estimation des coûts d'implantation du projet pilote – Local des jeunes de Portneuf ».

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec quatre voix favorables et une voix défavorables.

Rés.1239-11-2010

Projet culturel, demande de subvention

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE madame Anaïs Jardon soit autorisée à formuler une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour un projet de manifestation culturelle de la jeune relève amateur « Rassemblement culturel à Portneuf » devant se dérouler dans la région administrative de la Capitale-Nationale (03) les 23 et 24 septembre 2011.

Rés.1240-11-2010

Vente de la surfaceuse

Considérant que la Ville de Portneuf possède une surfaceuse de marque Olympia datant de 1982;

Considérant que cette surfaceuse ne répond plus aux besoins de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf demande des soumissions, par avis public, pour la vente de la surfaceuse de marque Olympia 1982.

Rés.1241-11-2010

Nomination représentant Table de concertation de la culture

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la résolution numéro 1221-10-2010 soit annulée.

QUE monsieur Pierre Gignac soit nommé représentant au sein de la Table de concertation culture à la MRC de Portneuf et madame Karine St-Arnaud comme substitut.

Rés.1242-11-2010**Nomination membre au Comité Culture et Embellissement**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Philippe Gignac soit nommé membre au Comité Culture et Embellissement en remplacement de madame Diane Godin.

Rés.1243-11-2010**Nomination représentante à la résidence Portneuvienne**

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE madame Diane Godin soit nommée représentante de la Ville de Portneuf au sein du conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne.

Rés.1244-11-2010**Mandat architecte**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal mandate un architecte afin de préparer un plan en rapport aux travaux de la 1^{re} Avenue, 2^e Avenue et des rues transversales pour un montant maximum de 5 000 \$.

Discours du maire**Mesdames, Messieurs,**

À la lumière de cette première année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre Ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2010 qui s'achève, de la préparation du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations, c'est donc avec grand plaisir, qu'en collaboration avec les membres du Conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2010, 2011 et 2012 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2010. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2011 et du programme d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013.

L'exercice financier 2009

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2009, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la Ville de Portneuf s'élevait à 26 797 036 \$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2009.

Résumé du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2009		
	Réel	Budget
Revenus	3 871 021	3 760 922
Dépenses de fonctionnement	-2 950 064	-2 979 155
Remboursement de la dette	-616 807	-554 993
Activités d'investissement	-139 558	- 94 720
Affectations	-170 127	-132 054
Déficit	-5535	0

L'exercice financier 2010

L'année 2009 s'est terminée avec un déficit de 5 535 \$.

Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la Ville, telles la masse salariale, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présente de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2010.

À cause de la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier que le Conseil municipal tient à mener à bien afin de poursuivre son développement, soit celui de la **recherche en eau potable**, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 63 100.33 \$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous. Nous poursuivrons donc ce dossier avec détermination, en 2011.

Suite à la planification de la **réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la 1^{re} et la 2^e Avenue**, l'objectif a été atteint pour l'année 2010. Effectivement, les travaux sur la 2^e Avenue et la rue Provencher sont maintenant complétés. Pour l'année 2011, reste à réaliser, tel que prévu, les travaux pour la 1^{re} Avenue et les rues transversales. Le coût total de ces travaux s'élève à plus ou moins 7 277 300\$ dont les deux tiers sont subventionnés par les gouvernements du Québec et du Canada, dans le cadre du Programme Chantiers Canada-Québec. Pour 2010, les travaux sur la 2^e Avenue et la rue Provencher se sont élevés à 2 740 000 \$. Pour le reste des travaux, nous comptons obtenir des soumissions dès la période des Fêtes passée, afin d'obtenir le meilleur prix possible.

En 2010, le Conseil municipal a supporté financièrement le **Comité de la résidence portneuvienne**, par règlement d'emprunt 550 000 \$ sur une période de 25 années, afin que suite au dévouement et au travail acharné du Comité, cette résidence soit construite et que nos aînés puissent continuer de résider à Portneuf, dans la collectivité où ils ont vécu. La construction de cette résidence, sur la 2^e Avenue, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, devrait débuter en cours d'année 2011.

Suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf, le 9 mars 2009, la Ville doit, dans un délai de 2 ans suivant cette dernière date, adopter un **plan et des règlements d'urbanisme** conformes aux objectifs de ce schéma. Le plan d'urbanisme planifie le devenir de notre Ville comme outil de développement économique, un développement harmonieux de la Ville et un outil majeur dans l'apport d'une qualité de vie accrue à l'ensemble des personnes qui l'animent.

Quant aux règlements d'urbanisme, ils viennent traduire l'aspect légal du plan d'urbanisme pour les usages autorisés ou non sur le territoire ainsi que fixer des conditions à l'émission des permis de construction. Une version préliminaire du plan d'urbanisme est disponible sur le site web de la Ville pour consultation par les citoyens. Afin de peaufiner ces documents dans le but qu'ils répondent le mieux possible aux besoins et aux aspirations de la population, nous n'avons pas entamé, à ce jour, le processus de mise en vigueur. Maintenant, nous comptons le faire, dès le premier trimestre de l'année 2011, pour qu'ils puissent être appliqués au printemps prochain. Notre Ville possèdera désormais des outils de travail uniformisés, par l'application des mêmes normes pour toute la population.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» a continué d'évoluer. Suite à la signature des protocoles d'entente avec les gouvernements, des études ont été réalisées. Ces études serviront à lui attribuer une vocation et ensuite définir un plan d'affaires relié à ce concept. Beaucoup d'énergies ont été déployées afin que ce dossier poursuive son cheminement normal et ait un aboutissement visant à enrichir la vocation du quai et du parc récréo-nautique.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» a suivi son cours en 2010. Ce dossier est à obtenir les autorisations requises afin de voir le jour, particulièrement auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par Construction et Pavage Portneuf, afin qu'ils contournent le noyau villageois du Secteur Nord plutôt que d'emprunter l'avenue Saint-Louis. La raison du caractère urgent qu'un tel dossier revêt, est la sécurité et la quiétude des gens de ces environs. En bref, la «Voie de contournement» est planifiée pour emprunter une partie du Transcontinental pour ensuite contourner le Secteur Nord de la Ville, par l'ouest, et finalement aboutir aux abords de l'autoroute 40. Nous comptons sur la fin des travaux plus administratifs en 2011 afin que finalement, nous puissions aller en soumission et réaliser le tracé projeté, fin 2011 ou début 2012.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les **membres du conseil** qui m'assistent dans cette lourde tâche d'administrer la Ville. Nos décisions se prennent toujours dans le respect, et ce malgré nos positions respectives dans les dossiers les plus délicats. Ensemble nous formons une équipe mature qui a comme principal but de préparer le Portneuf de demain.

Je m'en voudrais de passer sous silence le professionnalisme de nos **employés municipaux**. Un sondage réalisé en 2010 a démontré que leur travail est apprécié de la population. Je peux vous assurer qu'ils ont tous le même but commun, soit de contribuer à l'avancement de la ville.

Notre **service incendie** a réalisé 44 interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgences, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés, des visites à domicile et aussi la surveillance des niveaux des Rivières. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux situations d'urgences.

Je remercie les **membres des comités de la ville** (culture et embellissement, loisirs, comité consultatif d'urbanisme, bibliothèques, office d'habitation). Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aider la collectivité à grandir et vous transmettez les valeurs de partage et d'entraide. Un merci spécial au conseil d'administration de la **COOP de santé Portneuf St-Basile** pour l'implantation d'une structure contribuant à l'amélioration de notre offre de service en santé.

Les résultats partiels pour l'année 2010

Tenant compte que l'année 2010 n'est pas complétée, je vous fais part, dans le tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations, au 31 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données au 15 octobre, pour les mois de novembre et décembre, reflète la réalité pour l'année 2010.

Pour l'année en cours 2010		
	15-10-2010	Budget
Revenus de fonctionnement	3 744 091	4 048 854
Dépenses de fonctionnement	-2 384 202	-3 218 687
Remboursement de la dette	-413 080	-573 406
Affectations	- 59 017	-256 761
Solde	887 792	0
Revenus d'investissement	161 159	2 238 966
Dépenses d'investissement	-1 835 595	- 3 939 772
Affectations	290 481	1 700 806
Solde	1 383 955	0

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2010.

Dette à long terme				
Ville de Portneuf	secteur sud	Secteur nord	ensemble	Total
Au 1 janvier 2010	1 595 707	2 097 499	2 131 040	5 824 246
Financement en cours d'année	96 991		149 409	246 400
Remboursement	-187 206	-185 580	-161 676	-534 462
Solde anticipé au 31-12-2010	1 505 492	1 911 919	2 118 773	5 536 184

Les dépenses excédant 25 000 \$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000 \$ taxes incluses sont :

- 1 Gagnon Rochette & Associés Inc. 54 135,77\$ pour la couverture d'assurances de la ville;
- 2 BPR : 286 053,51\$ dossier 1^{re} et 2^e avenue financé par le règlement d'emprunt numéro 104-1;
- 3 BMO Banque de Montréal 71 853,44\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt;
- 4 MRC de Portneuf 139 249,83\$ pour notre quote-part ;
- 5 Ministre des finances 181 749\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- 6 Régie régionale de gestion des matières résiduelles 253 435,23\$ représentant la somme de la quote-part de la Ville de Portneuf et 19 933,12\$ représentant la somme pour les Serres du St-Laurent ;
- 7 Canadien National 103 732,13\$ travaux 1^{re} et 2^e avenue traverse rue Provencher financés par le règlement 104-1 ;
- 8 Construction et Pavage Portneuf contrat de 2 237 896,73\$ première phase travaux 1^{re} et 2^e avenue financé par le règlement 104-1 ;
- 9 Samson & Frères Ltée 26 888,52\$ forage pour recherche en eau financé par le fonds de roulement ;
- 10 Société québécoise d'assainissement des eaux 108 882,71\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000 \$ taxes incluses, en date du 31 octobre 2010 :

- 1 Frenette et Frères Ltée pour des matériaux, représentant un montant total de 25 757,41\$;
- 2 Mécanarc Inc 27 858,85\$ (bras de poussée Marina, jeux d'eau, différentes réparations);
- 3 Agence du revenu Canada : 71 376,95\$ remise pour impôt sur le revenu ;
- 4 Ministère du Revenu : 157 240,93\$ remise pour impôt sur le revenu ;
- 5 Financière Banque Nationale du Canada : 67 514,83\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt ;
- 6 Hydro-Québec : 142 012,34\$ électricité des bâtiments municipaux ;
- 7 Bédard & Guilbault, 26 412,75\$ vérification comptable et autres services ;
- 8 Construction et Pavage Portneuf 56 853,96\$ matériaux pour réfection et entretien de chemins publics ;
- 9 S.C.A. Régionale St-Casimir 36 257,44\$ essence, huile à chauffage ;

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville, pour l'année en cours 2010. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

- | | |
|------------------------|----------|
| 1 maire : | 12 511\$ |
| 2 conseillers (ères) : | 4 170\$ |

La rémunération totale, pour l'année 2010, est de 37 531\$.

La rémunération des élus est indexée annuellement selon le pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada, établi par Statistique Canada, en décembre de l'année précédente.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2010, en décembre 2009.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT								
	2010	2011	2012	Total	Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention	Notes
Administration générale								
Informatique + ameublement	13 350	5 750	2 000	21 100	21 100			
Edifices municipaux	50 000	22 521	500 000	572 521		572 521		
Sécurité publique								
Équipement - service incendie	23 000	27 000	21 000	71 000	71 000			
Voirie municipale								
Amélioration des rues et routes	190 000	100 000	100 000	390 000		390 000		
Signalisation	5 000	5 000		10 000	10 000			
Véhicule	15 000			15 000		15 000		Fonds de roulement
Infrastructure 1re & 2e avenue	1 343 380	1 378 762	68 885	2 791 027		930 342	1 860 685	Fonds chantier Canada Québec
Voie de contournement	200 000	800 000		1 000 000		1 000 000		Fonds réservé carrière sablière
Hygiène du milieu								
Aqueduc								
Infrastructure 1re & 2e avenue	671 690	689 380	34 443	1 395 513		465 171	930 342	Fonds chantier Canada Québec
Clôtures puits		30 000		30 000	30 000			
Egout								
Infrastructure 1re & 2e avenue	1 343 380	1 378 762	68 885	2 791 027		930 342	1 860 685	Fonds chantier Canada Québec
Loisirs & Culture								
Terrain soccer	12 800			12 800	12 800			
Parcs et terrains de jeux	40 672		22 521	63 193	63 193			
Parc récréonautique	7 500	10 000	19 800	37 300	37 300			
Culture et embellissement		32 500	20 000	52 500	52 500			
Total dépenses d'investissement	3 915 772	4 479 675	857 534	9 252 981	297 893	4 303 377	4 651 711	

Note générale : les investissements indiqués dans les années 2010, 2011 et 2012 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.

Les orientations pour l'année 2011

Les dossiers courants ont pris beaucoup de place durant la dernière année mais je suis confiant de terminer l'exercice de **planification stratégique** de la Ville d'ici le printemps 2011.

Une fois ce travail terminé, nous aurons un « plan de match » simple et efficace pour guider les actions prioritaires dans toutes les sphères de l'organisation municipale au cours des prochaines années.

L'année 2011 en sera une de fête ! La ville célébrera en 2011 le 150^e anniversaire de son érection canonique. La Ville a confié à l'organisme **Portneuf 1861** le mandat d'organiser les festivités marquant cet événement historique. Ce comité travaille sans relâche depuis quelques mois déjà et le résultat sera sans aucun doute à la hauteur des efforts déployés par ces gens !

La Ville désire du même souffle « marquer son territoire » en matière de culture. Il nous revient de prendre notre place à l'intérieur de la MRC et de faire valoir nos forces.

Nous amorcerons en 2011 l'élaboration d'une **politique familiale** qui inclura un volet « municipalités amie des aînés ». Le but de cette politique sera d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action.

En collaboration avec la chambre de commerce de l'est de Portneuf, la Ville entreprendra une démarche de sensibilisation auprès de la collectivité sur l'importance d'encourager nos commerces locaux afin de favoriser le développement économique de notre Ville.

Le budget 2011

La préparation des prévisions budgétaires 2011 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2011 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre Ville, nous tiendrons une **séance spéciale le 16 décembre 2010**, pour l'adoption de ce budget.

Le maire

Nelson Bédard

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 21 : 18 hres.

Maire

Greffière